Conseil National Crédit

Laris, le 30 DEC. 1974 1, Prue la Vrillière

Le Gouverneur de la Banque de Trance Vice-Président du Conseil National du Crédit à

Monsieur Hocine ABED
Président-Directeur Général
de la BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE (B.I.A)

## Monsieur le Président,

Conformément à l'article 3 de la décision individuelle du Conseil National du Crédit en date du 25 octobre 1974, et à la suite de la réception par mes services des justifications relatives à la constitution de la société, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'inscription sur la liste des banques étrangères de la BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE (B.I.A.) est définitivement réalisée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Gouverneur de la Banque de France Le Secrétaire Général

du Conseil National du Crédit

Copie contifiée conforme

67, av. Franklin Roosevelt 75008 PARIS. Code Etabl. 12.179

Tél. 01.53.76.62.62 - Fax 01.53.76.62.88